

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 26 (1888)  
**Heft:** 25

**Artikel:** L'abbaye des Echarpes blanches de Montreux  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-190448>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

## JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

**PRIX DE L'ABONNEMENT :**  
 SUISSE : un an . . . 4 fr. 50  
 six mois . . . 2 fr. 50  
 ÉTRANGER : un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

**CAUSERIES DU CONTEUR**  
 2<sup>me</sup> et 3<sup>me</sup> séries.  
 Prix 2 fr. la série ; 3 fr. les deux.

### L'abbaye des Echarpes blanches de Montreux.

Plusieurs abonnés et amis du *Conteur* nous prient de leur donner quelques détails sur cette ancienne confrérie qui a célébré sa fête le 15 courant. Pour répondre à ce désir, nous ne saurions mieux faire que de recourir à un travail très complet, et très intéressant, publié à ce sujet, il y a quelques années, par M. Alf. Cérésolle. — Nous nous bornerons aux données générales.

La fondation de l'Abbaye remonte à la date respectable du 16 mars 1627, et c'est avec un sentiment de respectueuse curiosité que le regard s'arrête sur la longue liste des 119 abbés qui, depuis cette époque, ont présidé aux destinées de la confrérie. Parmi tant de noms de famille, plusieurs ont complètement disparu à Montreux ou sont devenus fort rares dans le pays. — Aujourd'hui, après plus de deux siècles et demi d'existence, l'Abbaye des Echarpes blanches est encore pleine de vie et de prospérité. On peut le constater non seulement par sa fortune, qui s'élève à 40,000 francs, mais par le nombre des « confrères » (près de 200) qui en font partie, et le caractère original et digne de sa fête qui se célèbre à Montreux.

Ce qui frappe tout d'abord, c'est le « decorum » auquel chacun des participants se plait à se soumettre, aussi bien pour la tenue que pour la discipline ; c'est ensuite une grande modération oratoire. Un seul discours peut être prononcé : c'est celui de l'abbé. Or personne ne semble se plaindre ni souffrir de l'antique sagesse de cette règle, qui ferait ailleurs, sans doute, le désespoir de certains jaseurs qui s'imaginent qu'une fête est absolument manquée s'ils ne se sont pas fait entendre à la tribune.

Marquons ici rapidement les moments principaux de cette fête. — A neuf heures, la demeure *abbatiale* toute enguirlandée de fleurs, de verdure et de drapeaux, a vu ses premiers hôtes arriver. Dames et messieurs en grande tenue s'entrecroisent dans les salons ou les allées du jardin qu'éclaire un joyeux soleil. On attend l'arrivée de la colonne. Pour la recevoir, l'abbé — crosse en main, l'écharpe en sautoir, assisté de deux pages — réunit sur l'escalier d'entrée de sa maison une trentaine de charmantes demoiselles, filles de membres de l'Abbaye, qui lui aideront à remplir les devoirs de la plus gracieuse hospitalité.

Quel ravissant coup d'œil ! quelles figures

joyeuses et mignonnes sous ces jolis chapeaux de Montreux que nos jeunes vigneronnes ont eu la faiblesse d'abandonner. Robes blanches, noirs corsages, fichus blancs, rubans jaunes sur la taille et sous la coiffure, col et bras nus, yeux qui brillent ..... En vérité....

Mais silence ! le tambour retentit dans le lointain ! Les sons joyeux d'une fanfare lui succèdent. Un canon blotti dans les vignes éveille les échos. Les membres de la confrérie arrivent. Précédés par les conseillers portant canne ornée d'un ruban jaune, ils marchent sur quatre rangs avec l'allure fière et correcte de vieux grenadiers de Waterloo.

Tous les membres de la confrérie ont un costume uniforme : habit et chapeau noir, pantalon et gants blancs ; sur la poitrine, large écharpe de soie blanche, avec nœud ; rosette jaune et frange d'or au côté gauche.

La colonne s'arrête, présente l'arme ; l'abbé souhaite la bienvenue ; la musique joue, puis le joyeux essaim des blanches « nonnes » se précipite, plateaux en mains, au-devant des « confrères » altérés, qui s'empressent de changer un instant leur carabine contre un verre et un « bricelet ».

Comme la tradition veut que quelques tours de danse soient exécutés devant la demeure du président de la fête, la fanfare joue ses plus séduisantes valse, et les gracieuses « nonnettes » ne font aucune difficulté à accepter les bras robustes des galants « confrères » et à pirouetter en cadence sous l'œil des mamans qui regardent là-haut, des fenêtres, avec un regard attendri et peut-être un soupir. C'est qu'elles se souviennent ?... Elles se rappellent qu'elles aussi furent jeunes et dansèrent autrefois leur première danse, — en un beau jour d'Echarpes blanches, — avec celui qui devint le compagnon de leur vie.

A 11 heures, trompettes et tambours sonnent au drapeau. Les rangs se forment, puis s'ouvrent pour l'inspection solennelle. La crosse en mains, fête nue, l'abbé, escorté du capitaine de la compagnie, passe en revue sa vieille et noble phalange ; puis les rangs se serrent et la colonne se met en marche pour faire le tour de la terrasse de l'église. Après avoir rendu cet hommage à la maison de Dieu, le cortège traverse le village et se rend au bord du lac, sur la place de la Rouvenaz.

Là, — sous l'ombrage des grands peupliers qui se mirent dans les eaux tranquilles ou se chuchotent à la brise de vieilles mélodies sur les temps

envolés, — il est procédé au dernier défilé officiel, devant l'abbé et devant le conseil qu'il préside. Enfin, pendant que sous le toit de sa demeure, le président a soin de faire servir les aimables demoiselles qui l'ont si gentiment secondé, tous les membres de l'Abbaye dînent sur le rivage pour se livrer ensuite à l'exercice du tir.

La fête se termine par un bal en plein air et par la distribution des prix.

C'est M. Mayor-Vautier qui remplissait les fonctions d'abbé cette année. Il sort maintenant de charge et le lieutenant-abbé devient abbé de plein droit. Ainsi se passent les choses tous les deux ans, après cette fête qui est bisannuelle, tandis que le tir a lieu chaque année,

Les frais de réception chez l'abbé sont à sa charge.

La finance d'entrée, comme membre des Echarpes blanches est de fr. 300. Un fils de confrère est admis moyennant une finance minime.

Un confrère qui décède célibataire ou sans enfants mâles perd ses droits.

### Les pages de Napoléon.

Dans une soirée d'octobre 1804, Napoléon fit appeler Duroc et lui dit : « Mon couronnement est fixé au 2 décembre prochain, nous n'avons pas de temps à perdre pour compléter le personnel de ma maison ; je veux qu'elle soit montée, de même que celle de l'impératrice, à l'instar de celle de Louis XVI et de Marie-Antoinette. En votre qualité de grand-maitre de ma maison, vous me ferez à ce sujet un rapport que vous m'apporterez demain.

Le rapport remis, Napoléon assembla une espèce de conseil pour le discuter. On s'occupait entr'autres de l'établissement des pages, dont le nombre, d'abord fixé à 12, s'éleva plus tard jusqu'à 37. L'empereur décida que la dépense de chacun d'eux ne dépasserait pas annuellement 1400 francs, et que les mêmes pages feraient alternativement le service auprès de lui et auprès de l'impératrice. « Ils devront avoir au moins 10 ans pour commencer leurs fonctions, ajouta Napoléon ; je me chargerai de leur éducation ; ils resteront pages jusqu'à 18 ans, et à cet âge je les caserai dans mon état-major ou je les enverrai dans une école militaire. Il leur faut un gouverneur qui ait de la fermeté, car messieurs, un page est malin comme un singe, espiègle comme un élève de sixième, colère comme un dindon, gourmand comme un chat, étourdi comme un hanneton, paresseux comme une marmotte et vaniteux comme un paon. Voilà pourquoi je veux qu'ils soient tenus sévèrement. Je veux surtout qu'ils n'aient aucune relation avec la maison de Joséphine. Je n'aime ni le commérage, ni le scandale, on le sait. »

Malgré ces instructions formelles, on vit plus souvent les pages dans les appartements de Joséphine que partout ailleurs ; ces jeunes gens aimaient mieux se tenir dans le salon de service où on ne rencontrait que des femmes jeunes et belles, que de rester à se morfondre ou à périr d'ennui dans la galerie de Diane, avec les officiers généraux. Napoléon n'aimait pas cela ; et lorsqu'on l'entendait arriver, ou qu'un huissier venait annoncer : l'Empereur ! toutes les personnes présentes se tenant debout sur son passage, ces excellentes dames cachaient derrière elles le délinquant, qui se trouvait être ordinairement un fils, un neveu ou un cousin. Souvent, Napoléon, marchant très vite, ne s'apercevait de

rien ; mais s'il venait à s'arrêter pour adresser la parole à quelqu'un, le réfractaire était pris. L'empereur prenait alors le page par une oreille et le conduisait jusqu'à la porte en lui disant moitié gaîment, moitié sérieusement : « Allez rejoindre vos camarades, monsieur le drôle ! et que cela ne vous arrive plus ! Mais si Napoléon était de mauvaise humeur, le pauvre enfant était certain d'aller passer 24 heures à la *salle des arrêts*. Il y en avait deux ou trois qui étaient tellement habitués à ce dénouement que, le cas échéant, ils n'attendaient pas l'arrivée de leur gouverneur, et se rendaient d'eux-mêmes et en droite ligne à la salle en question.

Le général Gardanne était très sévère avec ces jeunes gens dont il avait la surveillance, mais quand il devait se faire remplacer par le colonel d'Arrigny, qu'ils ne craignaient guère, ils ne se gênaient pas pour lui jouer des tours fort peu respectueux. Par exemple, un jour que le colonel se disposait à se rendre chez l'empereur, il s'était mis en *tenu de palais*. Ainsi costumé, il entre dans la salle de mathématiques et s'assied sur une chaise à côté du tableau noir. Un des plus jeunes pages lorgnait depuis un instant les blancs mollets du sous-gouverneur dont l'aspect lui donnait une démangeaison d'espièglerie. Tout à coup une mouche vient à se poser sur son banc ; il l'attrape, la traverse d'une épingle, et se baissant tout doucement jusqu'aux jambes du colonel, lui enfonce son épingle dans le mollet, en s'écriant : « Je la tiens ! » M. d'Arrigny jette un cri, le page se relève, et d'un air triomphant, montre au colonel la mouche percée de part en part. « Satané petit diable, lui dit d'Arrigny, en se frottant la jambe, tu m'as fait bien mal, mais tu es bien adroit ! »

Deux pages se tenaient ordinairement près de l'impératrice pendant les grandes réceptions ; au plus ancien appartenait l'honneur de porter la queue de son manteau ; l'autre précédait de quelques pas S. M. Deux pages suivaient l'empereur à la chasse ; quatre l'accompagnaient dans ses campagnes. Deux accompagnaient Napoléon lorsqu'il montait à cheval ou sortait en voiture ; mais lorsqu'il se servait des voitures de cérémonie et allait en cortège, comme par exemple pour assister à l'ouverture du Corps législatif, il montait sur cette voiture autant de pages qu'elle pouvait en contenir. Aux audiences diplomatiques, aux réceptions, les dimanches à la messe, les jours de bal ou de spectacle à la cour, les pages faisaient le service. Quand LL. MM. rentraient de nuit au château, deux d'entr'eux les attendaient dans le vestibule, au pied du grand escalier, pour les précéder dans les grands appartements. Ils tenaient chacun un flambeau chargé de bougies, qu'ils remettaient aux valets de chambre une fois que LL. MM. étaient arrivées à la porte des petits appartements.

L'empereur tutoyait habituellement les plus jeunes pages, en les appelant par leur nom de baptême ou tout court, lorsqu'il était content d'eux et que lui-même n'était pas de mauvaise humeur. *Viens ici, petit !* était une de ses locutions favorites.

Quoi qu'on en ait dit, Napoléon était poli, affectueux, cérémonieux, même avec ceux qui faisaient partie de sa maison ; et il ne se servit jamais, à l'égard de ses pages, d'expressions violentes, si ce n'est une seule fois. Voici à quelle occasion :

C'était à la Malmaison, un soir qu'il était à causer en tête-à-tête avec Joséphine, dans le *petit salon bleu* ; il appela et demanda une tasse de thé. Le page de service qui se tenait dans la pièce voisine en apporte une toute préparée. Après l'avoir posée sur un plateau de vermeil, il aurait dû, en la présentant à l'empereur, rester à une distance respectueuse, comme cela se pratiquait ; mais voulant apparemment lui épargner la peine